

PORTRAIT BIOALIMENTAIRE

DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU



NOTE AU LECTEUR : À moins d'avis contraire, le présent portrait énonce des données tirées du fichier d'enregistrement des producteurs agricoles du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), en date de mars 2021. Le renouvellement des entreprises agricoles de l'Outaouais s'est étendu sur la période allant de 2016 à 2021. Par conséquent, les revenus agricoles mentionnés sont ceux qui apparaissent dans les déclarations fiscales des années 2016 (39 %), 2017 (54 %), 2018 (7 %) et dans l'ajustement de 2021.

L'AGRICULTURE ET SES CARACTÉRISTIQUES

En 2021, la production agricole de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau procurait de l'emploi direct à environ 163 personnes et elle générait des revenus de près de 10,6 millions de dollars, soit une diminution de 13 % par rapport à l'année 2013.

Les entreprises enregistrées au MAPAQ occupaient plus de 28 678 hectares, soit 40 % de la zone agricole de la MRC. De cette superficie, plus de 13 000 hectares étaient cultivés. Les superficies en culture de la MRC représentaient environ 10 % des superficies en culture de l'Outaouais.

Le fichier d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ comptait 145 entreprises agricoles, ce qui représente une diminution de 10 % par rapport à 2013. En 2021, le territoire comptait 16 % des fermes de l'Outaouais et les revenus de ces dernières représentaient 7 % des revenus agricoles de la région.

LES FAITS SAILLANTS

- La production bovine est la principale production de la MRC. Elle était en 2021 l'activité principale de 55 % des fermes et elle a généré 44 % des revenus agricoles de la MRC.
- La proportion des superficies en culture de la MRC qui sont consacrées aux prairies et aux pâturages s'élève à 88 %.
- Le nombre d'entreprises qui déclarent des revenus horticoles est passé de 25 en 2013 à 47 en 2021.

TABLEAU 1. UTILISATION DU SOL AGRICOLE, MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

	Hectares	Cultures (en %)
Superficie de la MRC	1 223 125 ¹	
Superficie de la zone agricole	71 360 ²	
Superficie occupée par les fermes	28 678	
Fourrages	7 244	55,6 %
Pâturages	4 189	32,1 %
Céréales et protéagineux	928	7,1 %
Horticulture	86	0,7 %
Boisés acéricoles	570	4,3 %
Autres cultures	20	0,2 %
Superficie en culture	13 037	
Boisés et plantations forestières	14 784	
Superficies non cultivées	857	

¹ CPTAQ (2021), Données sur le territoire agricole et municipalité, Rapport annuel de gestion 2021.

² Ibid.

LES PRODUCTIONS ANIMALES

LA PRODUCTION BOVINE

Au premier rang des activités agricoles de la MRC, la production bovine constituait l'occupation principale de 54,5 % des fermes et elle générait 44 % des revenus agricoles. Par ailleurs, de 2013 à 2021, une perte de 26 % des entreprises, soit 23 fermes, est observée, ce qui représente une diminution des revenus de 1,2 million de dollars, soit 26 %. Pour la même période, le revenu agricole moyen par entreprise a diminué de 3 %. Le recul de la production bovine est un phénomène qui s'observe un peu partout au Québec.

Selon les données de La Financière agricole du Québec (FADQ)³, la MRC comptait 20 % des entreprises bovines assurées au programme ASRA veaux d'embouche, en Outaouais, en 2019. Le nombre de fermes et les volumes assurés ont continué à baisser. En effet, de 2013 à 2021, le nombre d'entreprises assurées a diminué de 26 %.

En 2019, le secteur de l'engraissement des bovins de boucherie comptait 2 908 vaches et 466 792 kg de veaux d'embouche assurés, ce qui représente près de 19 % des vaches et 16 % du volume de veaux d'embouche assurés de la région.

LA PRODUCTION LAITIÈRE

En 2021, 12 entreprises ont déclaré des revenus issus de la production laitière, soit 8 % des fermes de la MRC. Les revenus générés par ce secteur s'élevaient à 3,4 millions de dollars, soit plus de 32 % des revenus agricoles du territoire. De 2013 à 2021, malgré la perte de deux entreprises laitières, les revenus totaux ont connu une augmentation de 15 %.

En 2021, la production laitière de la MRC était évaluée à plus de 44 300 hectolitres par année, ce qui représente plus de 13 % de la production laitière de l'Outaouais⁴.



³ La Financière agricole du Québec, Statistique annuelles : Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), 2019

⁴ Syndicat des producteurs de lait Outaouais-Laurentides, en date du 1^{er} août 2020.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

LES PRODUCTIONS HORTICOLES

En 2021, l'horticulture constituait l'activité principale de 18 entreprises. Cependant, 47 entreprises ont déclaré un revenu agricole provenant de l'horticulture. La production horticole a généré un revenu total d'un million de dollars. Cela représente 10 % des revenus agricoles de la MRC. Par rapport à 2013, il s'agit d'une baisse de 24 % des revenus horticoles de la MRC.

À la suite des efforts de diversification débutés vers la fin des années 2000, le nombre d'entreprises déclarant des revenus horticoles est passé de 25, en 2013, à 47, en 2021. Plusieurs entreprises se sont lancées en production horticole, et on peut s'attendre à une hausse des revenus pour les prochaines années.

La production horticole occupait environ 86 hectares, soit moins de 1 % de la superficie cultivée dans la MRC. Le territoire comportait 13 % des entreprises et environ 5 % des superficies horticoles de l'Outaouais.

LES PLANTES FOURRAGÈRES

Les pâturages et les plantes fourragères occupaient une superficie de 11433 hectares, ce qui représentait 88 % des superficies en culture de la MRC La Vallée-de-la-Gatineau. Celle-ci comptait 18,3 % des superficies destinées aux plantes fourragères dans l'Outaouais. De 2013 à 2021, les superficies consacrées aux prairies et aux pâturages ont diminué de 9 %, ce qui représente une baisse de 1040 hectares.

La MRC compte 12 entreprises qui sont spécialisées dans la production fourragères et 131 entreprises qui déclarent en tirer un revenu sans que ce soit une spécialité. Le nombre d'entreprises qui déclarent un revenu provenant de la vente de fourrages a presque triplé de 2013 à 2021. Le revenu total provenant de la vente de fourrages est estimé à 94 400 \$.

LES CÉRÉALES ET LES PROTÉGÉINEUX

La production des céréales et protéagineux occupait 7 % des superficies cultivées sur le territoire (928 hectares), et elle représentait 5 % des superficies consacrées à ce type de production en Outaouais. La MRC compte 33 entreprises qui déclarent tirer des revenus de la production des céréales et protéagineux. Cependant, le revenu total provenant de la vente de céréales et de protéagineux est évalué à seulement 7 201 \$.

Plusieurs entreprises cultivent des céréales et/ou des plantes fourragères pour leur propre utilisation à la ferme. Par conséquent, elles ne déclarent pas de revenus pour leur propre utilisation, ce qui explique les revenus peu élevés au regard des superficies cultivées et du nombre d'entreprises déclarantes.



TABLEAU 2 NOMBRE D'ENTREPRISES ET REVENUS PAR TYPE DE PRODUCTION, MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Types de production	Fermes spécialisées ⁵	Fermes déclarantes ⁶	Revenus totaux ⁷ (en M\$) ⁸
LES PRODUCTIONS ANIMALES			
Production bovine	79	88	4,7
Production laitière	9	12	3,4
Production ovine	2	9	0,01
Production porcine	2	8	0,07
Production apicole	2	2	0,03
Autres productions animales	1	10	0,01
Total des productions animales	95		8,2
LES PRODUCTIONS HORTICOLES			
Cultures en serre et ornementales	3	12	0,8
Légumes	8	16	0,2
Fruits et petits fruits	7	19	0,01
Total des productions horticoles	18		1,01
LES AUTRES PRODUCTIONS			
Acériculture	9	12	0,9
Fourrages	12	129	0,1
Céréales et protéagineux	1	33	0,01
Boisés agricoles	9	132	0,3
Autres productions végétales	1	4	0,001
Total des autres productions	32		1,4
TOTAL	145		10,6

LES PRODUCTIONS BIOLOGIQUES

En 2021, 7 entreprises de la MRC étaient certifiées biologiques. L'une d'entre elles est une entreprise de production animale, spécialisée dans la production de bovins de boucherie. Trois autres exercent leurs activités en acériculture. D'ailleurs, il s'agit des seules entreprises acéricoles certifiées biologiques en Outaouais. Les entreprises biologiques de la MRC représentaient plus de 16 % de l'ensemble des fermes certifiées de l'Outaouais. Compte tenu du caractère extensif de l'agriculture de la MRC, la production biologique pourrait représenter un potentiel intéressant pour le territoire.

⁵ Une ferme spécialisée tire son revenu principal de la production.

⁶ Une ferme déclarante tire son revenu principal ou un revenu d'appoint de la production.

⁷ Revenus de la déclaration fiscale des années 2016 (39 %), 2017 (54 %), 2018 (7 %) et dans l'ajustement de 2021.

⁸ M\$ signifie millions de dollars.

LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

Sur le territoire de la MRC, les activités de transformation alimentaire demeurent assez limitées. En 2021, 10 entreprises exercent des activités de transformation. Parmi les productions ou services couverts par les permis délivrés, on note la charcuterie, le miel, la découpe à forfait, les produits de l'érable et les produits laitiers avec une fromagerie en exploitation sur le territoire. En outre, on peut ajouter des produits venant des petits fruits et des légumes transformés, de façon artisanale, directement à la ferme.

À ces entreprises doivent être ajoutées 3 entreprises de vins et alcools variés (cidre, petits fruits et produits de l'érable).



LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOALIMENTAIRES

En 2021, 77 entreprises (53 %) de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau déclarent vendre, directement aux consommateurs, une partie ou la totalité de leur production. Parmi celles-ci, 12 entreprises offrent de l'autocueillette à la ferme; 31 détiennent un kiosque sur les lieux de la ferme et 8 en ont un hors de la ferme; 20 vendent dans les marchés publics; 10 participent au réseau d'agriculture soutenue par la communauté en ayant recours à des paniers hebdomadaires; 7 entreprises vendent par l'intermédiaire d'un site Internet transactionnel et 41 utilisent d'autres méthodes de vente directe aux consommateurs. On trouve également 26 entreprises qui déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production par l'intermédiaire de la vente directe à un intermédiaire⁹. Parmi l'ensemble des entreprises du territoire de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, 96 déclarent vendre une partie ou la totalité de leur production par de la vente indirecte qui place plus d'un intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur¹⁰.

L'AGROTOUTISME¹¹

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau peut compter sur une douzaine d'entreprises bioalimentaires qui offrent des activités d'agrotourisme à la ferme. On peut y trouver non seulement des activités d'interprétation, d'animation et de visite à la ferme, mais aussi des occasions de prendre des repas à la ferme pour y découvrir les produits de l'entreprise et ceux de la région. Il est même possible de trouver des entreprises bioalimentaires qui offrent de l'hébergement à la ferme.

⁹ On y trouve les détaillants, tels que les épicerie, les marchés indépendants, les fruiteries, les boulangeries, les boucheries, etc., au nombre de 14; les restaurants, au nombre de 11; les transformateurs ou les emballeurs de produits alimentaires ou agriculteurs qui vendent, principalement, directement au consommateur, au nombre de 14; les établissements tels que les écoles, les hôpitaux, les centres de la petite enfance (CPE), etc., et les autres ventes directes à un intermédiaire, au marché virtuel et aux hôtels au nombre de 13.

¹⁰ On y trouve les distributeurs au détail et les hôtels, les restaurants et les organisations; les grossistes ou les chaînes d'alimentation; les courtiers en alimentation; la mise en marché collective sous plan conjoint; les transformateurs et les emballeurs de produits; etc.

¹¹ Pratiquer l'agrotourisme, c'est ouvrir les portes de son entreprise agricole aux touristes pour qu'ils puissent s'initier à l'agriculture et découvrir les productions. Il s'agit d'une activité complémentaire de l'agriculture, tels l'interprétation, les visites, l'animation, l'hébergement à la ferme, la restauration et la vente de produits agroalimentaires.

POUR JOINDRE VOTRE CENTRE DE SERVICES AGRICOLES

GATINEAU

Téléphone : 819 986-8544

Sans frais : 1 888 536-2720

MANIWAKI

Téléphone : 819 449-3400

Sans frais : 1 800 266-5217

SHAWVILLE

Téléphone : 819 647-5779

Sans frais : 1 888 206-7575

Courriel: outaouais@mapaq.gouv.qc.ca

Site Internet : www.mapaq.gouv.qc.ca/outaouais

Réalisation

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction régionale de l'Outaouais

Recherche et rédaction

Franck Djea, Luc Poirier et Vincent Philibert

Révision linguistique

Direction des communications

Conception graphique

Direction des communications

Photographies

Éric Labonté

